



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E205562

VALABLE JUSQU'AU 10/07/2026

ÉDITÉ LE 13/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/01/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS 892901679

Siret : 892 901 679 00019

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0036907

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE 892901679

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE 892901679

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : ARTEC MULTI TECHNIQUE

6 RUE ANTOINE DE SAINT-EXUPERY
45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

Téléphone : 0625754667

Portable : 0662299538

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@artec-multitech.fr

Responsabilité légale :
MACHICHI ERRADI GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	11/07/2024
3143 PROB	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	11/07/2024
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	11/07/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/07/2024
7132 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	11/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/07/2024
o Fenêtres de toit	11/07/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/07/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	11/07/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/07/2024
o Isolation des combles perdus	11/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.